

(160)

Québec 27 Septembre 1842.

000187

Mon Cher Amis

Permettez moi de vous exprimer  
bien que je n'ai pu le faire dans la lettre  
que je vous ai écrite précipitamment  
de St. Thomas, ~~toute~~ la satisfaction que  
j'éprouve par suite des nouveaux ar-  
rangements ministériels, qui promettent  
à notre cher pays un avenir de  
repos de confiance et de justice:  
puisque l'ère qui commence ne pas  
cesser de bonstems: esto perpetua.  
La satisfaction me paraît générale  
parmi la population: quelques

791000  
personnes seulement, peu capables  
par leur position d'apprécier la  
manière dont les choses ont eu  
lieu; ~~elles~~ manifestent des  
craintes que <sup>la masse de</sup> leurs compatriotes est  
~~si~~ ~~loin~~ de partager.

~~Tout le monde~~ Tout le mon-

de a pour devise: justice envers  
tous, point de représailles, et oubli du  
passé. Je n'ai pas besoin de  
vous inculquer les sentimens qui  
inspirent au peuple ces expressions.  
Je n'ai pu voir votre discours,  
dont vous me parlez dans votre première  
lettre: je ne doute nullement,  
vous connaissant <sup>comme je fais,</sup>  
que



que les bases de l'alliance dont  
vous avez été l'instrument, n'aient  
été satisfaisantes, et n'aient elles  
mêmes reposé sur les grands prin-  
cipes et les grands intérêts dont  
nous nous sommes si souvent  
entretenus, et encore dernièrement.

Quant à moi, ma position, tant  
qu'elle restera la même, me défend  
de m'immiscer d'affaires politiques,  
mais du moins mon adhésion à  
l'ordre qui commence, et mes vœux  
pour votre succès, sont aussi sincères  
que chaleureux.

En ce qui concerne la  
possibilité d'une participation

plus immédiate de ma part à la  
direction de la chose publique,  
j'admets sans restriction que son  
Excellence a droit à la co-opération et  
à l'appui entier de tous les amis  
du pays, en quelque position, hum-  
ble ou élevée, qu'ils soient appe-  
lés à contribuer à l'œuvre. Pour  
moi individuellement, la manière  
dont son Excellence a bien voulu faire  
mention de moi, serait un encour-  
agement de plus.

Cependant je dois vous dire  
que quant à la situation de Juffier  
du Conseil Exécutif, de quelque



confiance et de quelque responsabilité  
qu'elle soit environnée, je dois per-  
sister dans ma première résolution,  
celle de vous prier de ne me pas  
recommander. Cette place ne doit  
évidemment pas être permanente,  
elle pourrait l'être pour un autre  
qu'elle ne le serait pas pour moi,  
j'en sortirais à la fin sans aucune  
de ces compensations morales qui ac-  
compagneraient par exemple votre  
sortie à vous du poste que vous  
occupez; et pour vous dire tout  
je ne serais pas heureux là;

Je serais à la fois trop près et  
trop loin de cette vie publique  
active que vous mentionnez vous  
même comme pouvant avoir de  
l'attrait pour moi; malgré  
les misères qu'elle m'a infligées.

Nos amis de Québec m'ont  
envoyé la vôtre du 22 par un  
second exprès, et je me suis mis  
aufutôt en route pour venir vous  
répondre.

J'aurais vivement été satisfait  
de l'acceptation de Girouard,  
pour les raisons que vous me



mentionnez et pour bien d'autres. J'espère  
encore que son refus ne sera pas final.  
S'il n'était, et que le désir de son  
Excellence comme celui de la  
Représentation m'appelaient à être  
l'un de vos collègues, mon Cher

Ami, quoique je sente mon incapacité  
sous bien des rapports, je ne vous  
denierai pas mon aide. Je ne  
refuse pas le travail, et même si  
la question de places et de salaire  
est un embarras, qu'à cela ne  
tienne, je suis préparé à

de nouveau mais peut-être moins  
inutiles sacrifices; je vivrai de l'ex-  
ercice de la profession d'Avocat, en  
attendant que la Providence ait au-  
tamment pourvu à mes besoins. Je  
me crois capable de me mettre  
entièrement à votre disposition, je  
sens toute l'importance de ce  
que je vous dis là. Aussi, sans  
vouloir le rétracter, je demanderai  
seulement, le cas échéant, quelques  
instans pour y réfléchir davantage  
et vous



et vous dire le dernier mot. Vous  
comprenez que je parle en dernier  
lieu d'une position en dehors du  
pouvoir: je vous ai dit plus haut  
que j'accepterais sans temporiser  
une situation responsable qui me  
donnerait les moyens de vivre,  
pourvu que les vœux de mes  
compatriotes m'y soutinssent après  
m'y avoir appelé. Si Girouard  
accepte, j'en serai cependant plus  
content. Si la place est donnée  
à un troisième je n'en serai  
pas

pas non plus jaloux. Car je désire,  
si je le puis comme autrefois,  
m'oublier moi-même dans cette  
grave circonstance.

Vous voyez que je m'écris  
guères mieux que vendredi dernier,  
la douleur que j'éprouve à la  
faïce étant à peu près devenue  
chronique. Cependant je m'ose  
employer un secrétaire, je ne  
puis recopier, et je vous en-



- voie mon brouillon.

J'apprends avec bien du plaisir  
par d'autres lettres de Kingston, que  
vous êtes bien mieux portant.

Écrivez moi à Montréal à l'adresse  
de M. Berthelot qui saura que  
faire des lettres. Si il en ar-  
rivait à l'adresse de nos amis  
de Québec ils sauraient qu'en  
faire aussi.

Acceptez l'assurance de  
mes sincères amitiés, rappelez

moi au souvenir des amis, et  
Croyez moi  
le votre amicalement

A. D. Morin

M. H. La Fontaine  
Se. Se. Se.